

## REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2012

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : B.DI BLAS. D.LOROT. C.DESPLAT. M.BARBE. T.CORBERON. F.TURCIN. R.SEGAULT. M.BONNET. O.SAVARY. P.SODOYER. X.RATTE. L.NOLET. JP.DURUP.

Absente excusée : C.FANTIN (pouvoir T.CORBERON).

Secrétaire de séance : C.DESPLAT.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui ne donne lieu à aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### BATIMENTS

#### Chalet

Les travaux sont terminés et l'utilisation de ce local semble donner satisfaction.

Le mur du tennis, côté extérieur face au chalet, pourrait être peint, à voir

#### Hangar

Les travaux suivent leurs cours et les membres de la commission des bâtiments assistent régulièrement aux réunions de chantier.

O.SAVARY informe les élus que le bardage a été livré et relate la discussion avec Véritas par rapport à la protection incendie. La solution a été de supprimer la porte de la serre. Voir si le fait de laisser l'une des deux portes sectionnelles en fonctionnement manuel était susceptible de convenir aux normes demandées, ce qui permettrait de laisser la porte de la serre.

F.TURCIN souhaiterait que l'on demande à l'organisme de contrôle depuis quand la législation sur le sujet existe et ensuite voir avec M.SUINOT s'il accepte d'assumer la responsabilité de cette situation.

L'avenant proposé pour les têtes de puits est différé à la fin du chantier.

### VOIRIE

#### Trottoirs

Les travaux dans la grande rue, la rue Auxerroise et la rue du Moulin sont terminés et il a été réglé la somme de 81 632.02€ TTC à l'entreprise.

Des riverains avaient demandé à faire l'entrée de leur propriété en béton désactivé et tout compte fait personne n'a donné suite !

Il avait été prévu d'autres trottoirs en béton désactivé mais, les crédits étant épuisés cette année, ils sont différés.

M.BARBE informe les élus qu'il attend la niveleuse pour faire quelques chemins.

#### Allée piétonne

Une demande de subvention a été faite, le dossier passera au Conseil Général le 21 septembre prochain. Le busage a été prévu de la sortie du village jusqu'au panneau d'agglomération.

Gérard ARNOUITS propose que le busage soit prolongé jusqu'à la rue des Coteaux Fleuris.

#### Cimetière aux chats

Un busage est effondré et il est demandé à R.SEGAULT de combler le fossé en attendant qu'il soit refait.

#### Route départementale 91

- Le Conseil Général reprendra la route entre la propriété DURUP et l'éolienne avant la fin de l'année.
- Grille dans le fond du fossé. Des travaux devraient être réalisés rapidement afin de remettre en état la grille pour limiter l'inondation de la route.

### QUESTIONS DIVERSES

#### Verger

A l'occasion de chaque naissance un arbre fruitier était planté dans le verger. Toute la parcelle étant plantée, il serait intéressant de faire vivre ce lieu.

Certains arbres n'ont pas résisté à la sécheresse.

Pour les naissances, il faudrait trouver une autre idée, y réfléchir.

#### Rapport sur les déchets ménagers

Il est remis à chacun le rapport annuel, de l'année 2011, sur le service des déchets ménagers géré par la Communauté de Communes de la Vallée du Serein.

Les élus adoptent ce rapport, à l'unanimité.

### Rapport sur l'eau potable

Il est remis à chacun le rapport annuel, de l'année 2011, sur le service de l'eau potable géré par le SIVU du Moulin des Fées.

Les élus adoptent ce rapport, à l'unanimité.

### INFORMATIONS DIVERSES

Compte-rendu de réunion - il est remis à chacun la synthèse de la réunion du syndicat du collège du 2 avril.

Le syndicat d'électrification s'est réuni récemment, il semble être amené à disparaître à terme de 2 à 3 ans.

Concours de maisons fleuries - la commission environnement est passée le 29 juin afin de définir le classement pour le concours 2012, à savoir :

#### Maison avec jardin

FANTIN Michel, 1<sup>er</sup>

SAUVAGEOT Michel, 2<sup>ème</sup> ex aequo

CHAMON Hervé, 2<sup>ème</sup> ex aequo

BRIQUEMONT Michelle, 3<sup>ème</sup>

MILLET Jeannine HAUTBOIS J-Marie,

4<sup>ème</sup>

#### Balcon ou Façade

VIEIRA RODRIGUES José, 1<sup>er</sup>

BOITELET Michel, 2<sup>ème</sup>

DUBOIS Bernard, 3<sup>ème</sup>

RILLIOT Hubert, 4<sup>ème</sup> ex aequo

DAUVISSAT Serge, 4<sup>ème</sup> ex aequo

Signod Girod - la visite période s'est déroulée le 31 juillet et aucun problème n'a été signalé.

Festival en Othe - l'équipe du festival remercie notre municipalité pour son engagement à l'occasion de leur prestation.

#### Subventions communales -

L'association de service de soins à domicile ainsi que le club de tennis remercient la municipalité pour l'octroi d'une aide.

Déchèterie - un administré a mené la CCVS au TA car l'accès lui a été refusé avec un tracteur. Le TA semble s'orienter vers le rejet de la requête de l'intéressé.

SIVOS - une salariée avait été au conseil des prud'hommes, la salariée a été déboutée mais elle peut faire appel.

Aire à marcs - Un nouveau distillateur du Beaujolais a fait une demande pour utiliser l'aire à marcs communale qui avait été financée par la

commune, Bourgogne alcools et un viticulteur. Une autre aire à marcs qui avait été financée par l'entreprise « Poirier » reste utilisée par ce distillateur.

Les viticulteurs ont été réunis et il semble que soit : ils donneront leurs marcs à Poirier, soit au distillateur du Beaujolais mais aucun ne semble vouloir donner ses marcs à Bourgogne alcools.

### QUESTIONS DES ELUS

O.SAVARY s'est fait interpeler pour la pose d'un panneau sens interdit dans la rue du petit cotat. Les élus estiment que les panneaux et les bornes sont suffisants. Toute nouvelle intervention obligerait Mme PRANVILLE à rentrer par le bas de la rue !

Quelques habitants de la rue de Méré se plaignant de nuisances sonores, le maire a convoqué les personnes concernées.

D'autres réclamations émanent de personnes de la rue de Châtillon.

F.TURCIN a constaté que l'herbe n'a pas été coupée sur certains trottoirs du lotissement de Beaune. Il demande à ce que les carrefours soient balayés ; rue du docteur Hess et à l'angle du Chemin de Beaune et de la rue des Coteaux Fleuris.

Bruno DI BLAS informe les élus que 2 sapeurs-pompiers sont allés en formation.

Les sapeurs-pompiers ont demandé l'achat d'un sac pour le matériel.

Séance levée à 23h.